

SÉANCE DU 4 MARS 2026 À 20H30

L'an deux mille vingt six, le quatre du mois de mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 27 février 2026 et sous la présidence de madame la maire.

Conseillers présents : Cristelle VEILLARD – Olivier LAURENT – Hélène PERDRIELLE – Julien LEPRÉ – Isabelle PILLON – Bruno PÉCHON – Annie ROLLANDIN – Cathy GARCIA EBOLI – Stéphane IDÉ – Alberto DE SOUSA – Magalie SURJUS – Jean-Marc SAUGE – Véronique GRILLET – Béatrice ABBAS.

Absents n'ayant pas donné pouvoir : Katia MALDONADO – Émilie BUTHION – Christophe BESSENAY – Romain GENESSEY – Jean-Paul BADIA

Secrétaire pour la séance : H. PERDRIELLE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19, présents : 14, procurations : 0, votants : 14.

Ordre du jour

- Validation PV conseil municipal du 7 janvier 2026
- Décisions prises par la maire dans le cadre de ses délégations
- Délibérations
 - Budget
 - Compte financier unique de l'exercice 2025
 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
 - Taux des taxes communales 2026
 - Budget primitif 2026
- Questions diverses

PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL TENU LE 7 JANVIER 2026

En l'absence de remarques, ce procès-verbal est adopté en l'état.

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0 – ne prend pas part au vote : 0).

DÉCISION N° 20260130-01

LOCATION LOGEMENT D'URGENCE (présenté par C. Veillard)

Suite à une séparation de couple, le logement d'urgence a été loué à une famille villettoise pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} février 2026.

DÉCISION N° 20260209-01

DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT « 1 ARBRE, 1 HABITANT » (présenté par C. Veillard)

Une demande de subvention de 8 397€ a été déposée au Département pour la plantation de 27 arbres (aire de glisse, aire de jeux, cour d'école, étang) pour un coût total de travaux de 16 794 €.

DÉCISION N° 20260303-01

ACCEPTATION D'UN DON À LA COMMUNE (présenté par C. Veillard)

Un don de 75 € effectué au mois de mars a donné lieu à décision d'acceptation par délégation du conseil municipal, qui sert de justificatif auprès de la trésorerie.

Olivier Laurent présente les indemnités perçues par les élus municipaux en 2025.

[La maire C. Veillard quitte la séance pour la discussion et le vote du compte financier unique.]

Olivier Laurent est élu président de séance à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 20260304-01

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2025 (présenté par O. Laurent)

Le compte financier unique est soumis au vote.

Adopté à l'unanimité (13 votants / pour : 13 – abstention : 0 – contre : 0 – ne prend pas part au vote : 0).

[La maire C. Veillard réintègre la séance et en reprend la présidence.]

DÉLIBÉRATION N° 20260304-02

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 (présenté par O. Laurent)

Afin de compenser le déficit en investissement 2025 de 263 941,85 € et les restes à réaliser chiffrés à 50 820 €, il est proposé de prélever 314 761,85 € du résultat de fonctionnement, et de les affecter au budget d'investissement à la ligne 1068. Le reste est reporté en recettes de fonctionnement : 1 690 507,23 €.

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0 – ne prend pas part au vote : 0).



DÉLIBÉRATION N° 20260304-03

TAUX DES TAXES COMMUNALES 2026 (présenté par O. Laurent)

Il est proposé un maintien des taux à l'identique de ceux votés en 2025 et qui s'élèvent à :

- taxe sur le foncier bâti 40,95 %
- taxe sur le foncier non bâti 44,22 %
- taxe d'habitation 10,77 %

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0 – ne prend pas part au vote : 0).

DÉLIBÉRATION N° 20260304-04

BUDGET PRIMITIF 2026 (présenté par O. Laurent)

En application de la nomenclature comptable M57 mise en place depuis 2023 sur la commune, il est proposé comme les années précédentes d'autoriser la maire à effectuer des mouvements de crédits entre chapitres à hauteur de 7,5 % (valeur maximale) des crédits du budget sans passer par des décisions modificatives.

Le budget primitif soumis au vote s'équilibre tant en fonctionnement qu'en investissement pour les montants suivants :

- section de fonctionnement : 3 525 000 €
- section d'investissement : 2 000 000 €

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0 – ne prend pas part au vote : 0).

QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE (présenté par J. Lepré)

Un mur de clôture s'est écroulé chemin du Colombier. Des barrières avaient été mises pour sécuriser la route. Le propriétaire ayant fini de démolir ce mur, les barrières vont pouvoir être enlevées.

Le programme des travaux de voirie avec l'agglomération pour l'année 2026 est le suivant : le bas du chemin du Salin, chemin du Servanay, chemin du Molaret (avec une déviation des eaux qui s'engouffraient dans une propriété en bas du Molaret).

ENVIRONNEMENT (présenté par C. Garcia Eboli)

Des arbres ont été plantés fin février à l'aire de jeux, à l'aire de glisse et dans la cour de l'école maternelle. Ils ont été financés, à 50%, dans le cadre de l'opération 1 arbre 1 habitant du département.

Le plan de gestion différenciée des espaces verts a été travaillé par la commission et va être présenté aux services techniques.

ÉCOLE (présenté H. Perdrielle)

Les inscriptions pour la rentrée 2026 ont débuté (16 dossiers en cours). Les permanences se dérouleront les 7, 11 et 14 mars pour finaliser les démarches.

COMMUNICATION (présenté par J. Lepré)

L'installation du nouveau panneau lumineux sur la place est en cours, son arrivée est prévue d'ici fin mars. Les travaux préparatoires nécessaires sont menés par nos services techniques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h04.

La maire,

La secrétaire,

